

L'industrie **briquetière** belge en 2016

La brique belge est encore toujours bien ancrée dans le ventre des Belges, même auprès de la jeune génération. Ainsi, 63 % des Belges préfèrent encore toujours acheter un logement plutôt que de le louer.

L'activité dans la construction en Belgique (toutes régions confondues) a connu en 2016 une croissance de 5 à 6% grâce notamment à une augmentation du nombre de permis de bâtir à environ **51.000 unités**.

Cette augmentation est principalement due à l'évolution favorable du **marché des nouvelles constructions en Flandre**. Le renforcement du niveau E pour les nouvelles constructions à partir du 1^{er} janvier 2016 a favorisé en Flandre les demandes de permis de bâtir fin 2015. Près de 40.000 demandes de permis de bâtir ont été approuvées pour de nouveaux appartements et habitations, beaucoup plus qu'en 2015. L'augmentation fut la plus forte pour les appartements avec une croissance de 30 %. De ce fait, la quote-part nouveaux appartements en Flandre atteint 64 %. Pour les nouvelles habitations, la croissance est restée limitée à 7 %.

Le marché des nouvelles constructions en Wallonie a évolué en 2016 vers un seuil historiquement bas avec seulement environ 10.000 permis délivrés pour les nouvelles habitations et les nouveaux appartements. La construction d'appartements en Région Wallonne ne perce pas comme en Flandre. En Wallonie, la quote-part nouveaux appartements a chuté jusqu'à 47 % en 2016.

En Flandre comme en Wallonie, le secteur de la **rénovation** stagne. Le nombre d'approbations pour des dossiers de rénovation a même chuté en 2016 à 15.845 autorisations en Flandre et à 9.400 en Wallonie.

La **production totale de briques en Belgique** a atteint **1,801 million de m³**. La production totale a chuté en 2016 de 8 % par rapport à 2015.

La production de **briques pour maçonnerie ordinaire** (maçonnerie de murs intérieurs) s'élève en 2016 à **1,011 million de m³** et représente **56,14 % du volume total de la production**. Il s'agit ici de la production de briques perforées. Il n'y a pas eu de production de briques pleines en 2016.

La production de **790.000 m³ de briques de parement** représente **43,86 % de la production totale de briques**. En 2016, la production de briques étirées a atteint 112.000 m³. Les briques de parement 'moulées main' ont atteint un volume de production de 678.000 m³.

Les principaux débouchés pour l'**exportation** belge restent nos pays voisins : Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas et France. L'exportation de briques de parement est d'une importance capitale pour les producteurs belges. Depuis quelques années, le volume des briques de parement exportées dépasse celui des briques de parement qui sont écoulées sur le marché intérieur. Les exportations s'élèvent à **476.000 m³**, soit **26,4 % de la production totale**. Le Royaume-Uni reste en 2016 le pays d'exportation le plus important avec environ la moitié du volume exporté de briques de parement. En 2016, on observe également une augmentation de l'exportation vers les Pays-Bas. La situation vers les autres pays d'exportation reste semblable à celle de 2015.

Les chiffres d'**importation** restent à peu près statu quo par rapport à 2015 et atteignent **100.000 m³**. Les importations représentent donc **5,5 % de la production belge**.

Pour 2017, les prévisions pour l'économie en Belgique tablent sur une croissance de 1,7 à 1,8 %. Plusieurs facteurs influenceront le développement de la construction de nouvelles habitations et du nombre de permis autorisés. La disparition de l'effet EPB, qui avait fortement stimulé la demande en 2016, aura certainement un impact négatif. Mais le chômage en baisse, les revenus disponibles des ménages en hausse, et, malgré une légère hausse, les taux hypothécaires toujours bas pourront par contre avoir un impact positif.

Les débouchés dans nos pays voisins directs, Pays-Bas, France et Allemagne continuent d'évoluer positivement. La décision du Brexit au Royaume-Uni n'a encore eu jusqu'à présent que peu de conséquences pour le secteur de la construction. Les conséquences et l'ampleur de celles-ci pour le marché de la construction restent donc encore pour le moment incertaines.